

PB/PR 12.261

**A Mesdames, Messieurs les
Président(e) de Clubs,
Capitaines de Compagnies de Tir à l'Arc**

Rosny, le 5 décembre 2012

Madame, Monsieur la/le Capitaine,
Madame, Monsieur la/le Président(e),

La Fédération, sur la base de l'initiative de Monsieur Jean-Pierre Bouffon, a entrepris de faire la demande d'inscription de notre tradition séculaire des Bouquets Provinciaux au Patrimoine Mondial Culturel Immatériel de l'Humanité sous l'égide de l'UNESCO.

Cette idée naquit en 2006 et, après une période de gestation, elle a pris une réelle dimension l'an dernier, date à laquelle nous avons décidé de nous donner les moyens de faire aboutir notre projet en nous appuyant sur l'expérience du Musée de l'Archerie et du Valois, des amis du Musée, du journal l'Archer Français, et dorénavant d'un organisme ayant pignon sur rue l'OPCI représenté par Monsieur Colleu, ethnologue.

Notre tradition est vivante. S'il faut être fier de son passé, il faut nous préoccuper de son avenir. Pour lui donner sa vraie dimension, sa vraie expression, nous avons besoin de votre soutien.

A cet effet, nous avons voulu réunir une assemblée plénière – comme cela se faisait par le passé pour de grandes occasions – comme la création de la Fédération des Compagnies d'Arcs de l'Ile de France en 1899 – sous la forme d'états généraux de l'Archerie.

Pourquoi un tel rassemblement ? Vous imaginez bien, qu'en premier lieu, nous devons montrer que notre tradition est vivace, que notre projet a une vraie légitimité, qu'il recueille toujours autant d'intérêt et qu'il suscite l'enthousiasme de tous.

Pour cela, nous avons besoin de vous au travers d'un soutien entier qui doit en tout premier lieu se manifester par une présence massive à ce grand rassemblement qui se déroulera :

**Le samedi 12 janvier 2013 de 9h00 à 12h00
Salle Saint Nicolas – Rue du Harley à Compiègne.**

Nos calendriers n'étant pas extensibles, peut-être êtes-vous déjà tenu par un engagement. Qu'à cela ne tienne, vous pouvez vous faire représenter (la capacité de la salle n'étant pas flexible, nous souhaitons limiter la représentation d'une compagnie à deux personnes maximum). Pour vous inscrire, il suffit, soit de remplir le bulletin qui est joint au courrier et de le retourner à l'adresse indiquée, soit de remplir le formulaire en suivant le lien :
<http://bouquets-provinciaux.fr/etats-generaux/>

Voulant donner un éclat tout particulier à cette assemblée extraordinaire, nous vous serions reconnaissants – sans qu'il en soit fait une obligation – de venir en tenue et avec votre drapeau.

La réussite de ce grand projet passe par votre implication. Ne loupez pas ce rendez-vous historique.

Nous comptons sur vous ! Mesdames, Messieurs je vous salue.

Le Président
Philippe BOUCLET





Etats Généraux de L'Archerie en faveur des Bouquets Provinciaux

**Samedi 12 janvier 2013
de 9h00 à 12h00 – Salle Saint Nicolas
Rue du Harley – Compiègne**

ORDRE DU JOUR

- 09h00 Accueil des participants
- 09h30 États-Généraux :
- Mot d'accueil d'un élu de la mairie de Compiègne
- Mot d'accueil du président de la FFTA
- Présentation d'un projet inscrit au patrimoine culturel immatériel :
 « Le Fest-Noz » : par Michel Colleu de l'OPCI
- Présentation d'applications concrètes pour la pérennité des bouquets
- Présentation du soutien moral au projet
- 11h30 Apéritif
- 12h00 Fin

P.S. : Le stationnement est très difficile dans les rues adjacentes de la Salle Saint Nicolas, nous vous conseillons donc de vous garer dans les parkings Cour Guynemer ou bien rue Solférino (les deux sont à 200 m. à pied).

✂

A retourner aux Archers de Compiègne – Centre Régional de Tir à l'Arc – Zac de Mercières – Rue Jacques Daguerre – 60471 COMPIEGNE Cedex

Nom Cie/Club : _____

Ville & code Postal : _____

Sera représenté(e) par : _____

Nombre de délégué : _____ N° portable du délégué : _____

Adresse mail : _____

Aux Etats Généraux de l'Archerie le samedi 12 janvier 2013 à Compiègne

Date & Signature